



Pb voisinage résidence hoteliere

Par Cocofacto

Bonjour , nous habitons une résidence qui est en majeure partie une copropriété avec des propriétaires et des locataires dont nous faisons parties. L étage juste au dessus de nous a été acheté par une riche hôtelière qui a décidé de louer les 4 appartements en appartements hôtel avec service hôtelier (ménage etc?chariot etc?)nous subissons les désagréments des touristes à savoir le déplacement des meubles pour les mettre à leur guise (a croire qu ils Déménagent) les bruits de talons etc? les arrivées a 23hles départs le dimanche matin avec ménage /aspirateur etc?bref je vous assure que certaines semaines selon les locataires c est difficile. Avec mes voisins on est monté plusieurs fois afin de leur demander de faire moins de bruits et de respecter les gens qui vivent et travaillent ici. On a tenté de faire comprendre à la gérante des appartements ce qu on vivait et qu il fallait faire en sorte d installer des tapis afin d atténuer le bruit des vacanciers (qui se comportent comme dans les hôtels) et ainsi de respecter ses voisins . Elle nous a envoyé un mail nous stipulant que il nous était désormais interdit de monter déranger ses locataires, que si elle devait subir une perte de chiffre d affaire a cause de nous elle déposera plainte . Est ce bien normal ???je tiens à vous préciser qu elle est venue chez nous et a complètement adhéré et à été surprise du bruit qu on subissait . Qu en pensez vous ? Désolée pour ce roman . Merci